

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mis à jour le 02 janvier 2022

MENTIONS LEGALES

Entreprise CAPTURE IMMO

Siège : Rue de l'Hôpital 11 - 1896 Vouvry – Suisse

Adresse électronique de contact : contact@capture-immo.ch

Personne physique responsable : M. Jérôme SIENKEVIWICZ, propriétaire du site, Suisse

Directeur de publication : M. Jérôme SIENKEVIWICZ, Directeur

Responsable de la rédaction : M. Jérôme SIENKEVIWICZ, Directeur

Hébergement web :

DE VISU STANPROD – Rue du Village 32 CH – 1803 Chardonne

Contact : info@devisu-stanprod.ch

N° IDE : CH-550.1.190.999-7

Tél. : +41 21 921 80 00

Internet : <https://devisu-stanprod.ch/>

PREAMBULE

CAPTURE IMMO est spécialisé dans la valorisation visuelle des biens et du patrimoine immobiliers grâce à des prises de vue, photos, et vidéos réalisées avec du matériel dernière génération (Visite Virtuel, 360, drone, scanner 3D, impression 3D, gravure et découpe Laser, photos, video...).

A ce titre, CAPTURE IMMO propose différentes prestations de services à des particuliers et à des professionnels dans le cadre ou non de leur activité.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) sont applicables dans leur intégralité pour toute commande passée entre la société CAPTURE IMMO, ci-après désignée « CAPTURE IMMO », et ses clients particuliers et entreprises ci-après désignés « le Client », après acceptation et signature du devis.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV préalablement à sa commande. En conséquence, le fait pour le Client de souscrire à l'une des prestations proposées par CAPTURE IMMO implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Sauf mention contraire, ces CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues sur le site internet de CAPTURE IMMO, par téléphone, ou par courrier.

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment par CAPTURE IMMO. Les conditions générales applicables au Client sont celles en vigueur au jour de sa commande.

ARTICLE 2 – PRESTATIONS

2.1 – Description des prestations

La prestation rendue par CAPTURE IMMO consiste à réaliser des prises de vues aériennes en photo et/ou vidéo, et à en livrer au Client les produits bruts sous forme de fichiers numérisés sur supports informatiques (envoie par mail...).

Les prestations concernent également notamment des travaux de photogrammétrie, modélisation et impression 3D, de la gravure et découpe au laser, inspection technique et stratégie digitale. Les fichiers délivrés dans le cadre des prestations de photogrammétrie, inspection technique et modélisation 3D le sont aux formats demandés au préalable par le Client en accord avec CAPTURE IMMO.

CAPTURE IMMO s'engage à exécuter la commande en conformité avec le devis établi.

2.2 – Compétences du télé pilote

Les prestations sont réalisées par un télépilote de CAPTURE IMMO qui possède toutes les compétences requises pour le pilotage de drones en Suisse. Il réalise sa mission dans le strict respect des règles environnementales et des règles de l'urbanisme imposées par chaque canton et commune, vis-à-vis des personnes et des biens.

ARTICLE 3 – COMMANDES

3.1 – Le Client

Le Client qui passe commande auprès de CAPTURE IMMO devra être majeur et ne pas être sous tutelle. CAPTURE IMMO ne fournit aucune prestation à une clientèle mineure ou sous tutelle, sauf autorisation écrite des parents ou du tuteur.

Dans le cadre de la commande, le Client est tenu de fournir des informations conformes à la vérité.

3.2 – Passation de la commande

Lorsque le Client passe commande, il doit remplir l'ensemble des champs obligatoires figurant dans les formulaires d'inscription et les fiches d'information. Le Client est invité à relire ces formulaires avant de valider sa commande.

Le Client garantit que les données qu'il communique sont exactes et conformes à la réalité. Le Client s'engage à informer CAPTURE IMMO sans délai, en cas de modification des données qu'il a communiquées lors de son inscription. Le Client précise en outre, lors de la commande le format, le support et le nombre d'exemplaires qu'il souhaite obtenir.

Un courrier électronique est automatiquement envoyé au Client afin de confirmer sa commande, sous réserve que l'adresse électronique indiquée dans le formulaire de commande ne comporte pas d'erreur.

CAPTURE IMMO n'est pas responsable des erreurs de commandes dues à un formulaire mal rempli ou non mis à jour.

Pour les prestations d'impression, de modélisation et impression en 3D, de gravure ou découpe au laser, le Client peut envoyer l'objet à scanner par La Poste (les frais d'envoi

sont à la charge du client). CAPTURE IMMO n'est pas responsable de la casse ou de tout dommage causé à cet objet.

3.3 – Offre tarifaire

A la suite d'une demande, orale ou écrite de la part du Client, CAPTURE IMMO lui propose une offre de prix et de mode opération pour la réalisation de la mission attendue qui précise :

- le(s) lieu(x), la ou les date(s), la réalisation du projet ;
- le délai estimé pour réaliser le projet et les prix associés (frais de déplacement, frais administratifs, ...)
- les conditions et restrictions de diffusion ;
- et plus généralement, tout ce qui sera convenu entre le Client et CAPTURE IMMO.

L'offre tarifaire sera adressée au Client qui disposera d'un délai maximum de trente (30) jours calendaires pour l'accepter.

3.4 – Acceptation du devis et réalisation des prestations

L'acceptation du devis par le Client pourra résulter soit de la réception par CAPTURE IMMO d'un bon de commande ou de tout autre document faisant état d'une commande émise sous l'en-tête ou le nom du Client, et reprenant les éléments essentiels du devis (nature des prestations, montant à payer, ...), soit de la validation par le Client par tout moyen. L'acceptation du devis engage le Client de manière définitive.

Avant la réalisation de la prestation, tous les éléments nécessaires devront être fournis par le Client et validés par CAPTURE IMMO. Le délai prévisionnel de réalisation des prestations débutera postérieurement à cette validation.

CAPTURE IMMO pourra communiquer la référence du Client sur son site internet et autres supports de communication promotionnelle, avec l'affichage du logo Client, sauf désaccord de ce dernier.

3.5 – Modification et annulation de commande

Toute demande de modification de la commande devra être adressée par écrit par le Client, impérativement avant le démarrage du tournage.

CAPTURE IMMO se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires en fonction des modifications demandées par le Client et survenues après la signature du devis.

Toute prestation entamée ou réalisée fera l'objet d'une facturation totale du Client.

Le Client pourra annuler la prestation dans les cas suivants :

- Refus d'autorisation de vol par les autorités compétentes ;
- Cas de force majeure, c'est-à-dire tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

Si le Client venait à annuler sa commande avant la date de tournage prévue, pour tout autre motif que ceux listés ci-dessus, la prestation restera entièrement due à CAPTURE IMMO.

La prestation pourra être décalée à une autre date si les conditions météorologiques défavorables la rendent irréalisable.

ARTICLE 4 – LIVRAISONS

4.1 – Livraison des prestations

Les photographies, vidéos, visites virtuelles, impression 3D, gravure au laser, et autres prestations de contenu multimédia seront mises en ligne dans une galerie sécurisée à la disposition du Client.

Plusieurs choix de formats seront proposés au Client. Dans tous les cas, les formats bruts demeurent la propriété de CAPTURE IMMO.

Sauf demande écrite de la part du Client, celui-ci autorise CAPTURE IMMO à communiquer et à diffuser sur son site internet, sur les réseaux sociaux ou sur d'autres supports, le résultat de ses prises de vues, mises en scènes et à mentionner si nécessaire, le nom de société du Client comme référence.

4.2 – Délai de livraison

La livraison a lieu aussi rapidement que possible. Un délai estimatif est donné au Client au moment de la réalisation du devis. Si un délai de livraison plus long est nécessaire ou si ce délai est prolongé, le Client en sera toutefois informé en temps utile par CAPTURE IMMO.

En tout état de cause, le Client peut se renseigner en tout temps sur l'état de la livraison en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : contact@capture-immo.ch.

Les prévisions météorologiques seront prises en compte pour déterminer la date de réalisation.

Les dépassements raisonnables de délai de réalisation ne donnent pas le droit au Client d'annuler la commande en cours, de pratiquer une retenue financière ou encore de réclamer des dommages-intérêts.

Dans le cas où le Client n'a pas reçu la livraison dans les quatre-vingt-dix (90) jours et qu'aucune information particulière ne lui est parvenue, il est habilité à renoncer à la livraison.

4.3 – Frais de livraison

Des frais de livraison seront appliqués pour tous les envois par La Poste. CAPTURE IMMO ne peut en aucun cas être tenu responsable des éventuels dégâts occasionnés au cours du transport.

Les frais de livraison, tarifs et forfaits de livraison ne s'appliquent pas aux mandats avec adresse de livraison en dehors de la Suisse. Pour les autres pays, les conditions d'envoi ou de livraison seront adaptées.

4.4 – Echanges et reprises

CAPTURE IMMO n'accepte ni les échanges ni la reprise pour toute commande passée.

ARTICLE 5 – DEROULEMENT DES PRESTATIONS

Afin de travailler dans des conditions optimales et pour un rendu de qualité de la prestation, il est vivement conseillé au Client de ranger et de nettoyer le logement et plus généralement le lieu où sera réalisé les prises de vue.

Le Client pourra être facturé de quatre vingt dix francs (90CHF) de l'heure dans le cas où CAPTURE IMMO sera contraint de faire du nettoyage.

ARTICLE 6 – DUREE DE CONSERVATION DES FICHIERS SUR LE SITE

Le résultat des prestations réalisées par CAPTURE IMMO (photos, vidéos, images 3D, visite virtuelle 360°, pages vitrine, etc.) seront visibles sur le site internet de CAPTURE IMMO pendant une durée maximum de six (6) mois. Au-delà de ce délai, les fichiers seront définitivement effacés et irrécupérables.

Dans le cas où le Client souhaite récupérer ces fichiers, il devra le signaler à CAPTURE IMMO par tout moyen. Dans le cas contraire, ceux-ci seront effacés et irrécupérables au delà de la durée précitée.

ARTICLE 7 – MODALITES FINANCIERES

7.1 – Le prix

Les prix sont indiqués en CHF, toutes les taxes sont incluses, notamment la TVA si applicable. Les prestations sont facturées à l'heure à un taux horaire de 170 francs (CHF xx).

Pour les commandes sur le site internet, CAPTURE IMMO se réserve le droit de modifier les prix en tout temps. Les prix applicables au Client sont ceux figurant sur le site web au moment de la commande. Ces prix tiennent compte de l'évolution des cours du change dans la mesure du possible.

Pour les commandes passées par un autre moyen, par exemple par téléphone, fax, courrier ou chez le Client, les prix transmis au Client sont garantis trente (30) jours.

Les prestations effectuées chez le Client, la semaine en soirée à partir de 20h00 et le dimanche, seront majorées de vingt-neuf pourcent (29 %).

Les actions et rabais sont utilisables uniquement au profit des personnes qui en bénéficient, et ne peuvent pas être échangées, ni reportées ou cumulées avec d'autres réductions.

7.2 – Coûts supplémentaires

Il appartient au Client de préparer les locaux qui feront l'objet des prises de vues. Ceux-ci devront être disponibles à l'heure convenue. Les retards, le rangement des pièces ou le nettoyage nécessaire à une prestation de qualité seront facturés au Client au tarif horaire de quatre vingt dix francs (CHF 90.00).

Un surcoût pourra être appliqué en cas de déplacement de CAPTURE IMMO pour réaliser avant la prestation un devis ou pour tout autre motif.

Pour chaque ajout de tag dans les photos et vidéos 360°, les visites virtuelles, un complément de 9 francs (CHF 9) sera dû sur le prix de la prestation.

7.3 – Modalités de paiement

Le Client peut notamment choisir entre les modes de paiement suivants :

- Carte bleue ;
- Facture ;
- Stripe ;
- Twint ;
- Code de réduction ;

La facture est transmise sous forme électronique ou par courrier postal. Le délai de paiement est de dix (10) jours dès réception de la facture, sauf conditions particulières.

Le paiement se fera à l'avance, avant la réalisation de la prestation, sauf pour les prestations à l'heure où un acompte pour être demandé.

7.4 – Retard de paiement

En cas de retard de paiement, CAPTURE IMMO enverra au maximum deux rappels au Client. Des frais d'un montant de cinquante CHF (CHF 50.00) seront facturés au Client avec le second rappel.

Si le Client ne paie toujours pas, des poursuites judiciaires pourront être introduites. En outre, des intérêts moratoires de dix pourcent (10%) sont facturés en cas de paiement tardif. Toutes prétentions en dommages-intérêts demeurent réservées.

ARTICLE 8 – PRESTATAIRES EXTERNES

Dans le cadre de son activité de valorisation visuelle des biens et du patrimoine immobiliers, CAPTURE IMMO est susceptible de faire appel à des entreprises prestataires externes pour réaliser certaines prestations auprès de ses Clients. CAPTURE IMMO pourra appliquer une marge sur ces prestations.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITES ET GARANTIES

9.1 – Responsabilité CAPTURE IMMO

CAPTURE IMMO fournit les moyens nécessaires pour une réalisation de sa prestation conformément à ses standards de qualité, à la demande du Client et dans le strict respect des règles professionnelles en usage.

CAPTURE IMMO s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaire à la fourniture de prestations de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

CAPTURE IMMO ne répond que d'une obligation de moyens. Les fichiers numériques et négatifs originaux de CAPTURE IMMO sont conservés dans les meilleures conditions de sécurité. Toutefois, CAPTURE IMMO peut refuser une nouvelle commande dans le cas exceptionnel d'une destruction ou d'une altération involontaire survenue à un négatif ou un fichier numérique.

CAPTURE IMMO s'engage à conserver et remettre à ses Clients une copie des fichiers numériques ou des négatifs originaux pendant une durée maximale de six (6) mois, délai au-delà duquel le Client devient seul responsable de la conservation de ses données.

Pour les réalisations de page internet dédiée, CAPTURE IMMO ne garantit pas les mises à jour de sécurité du site faites par le client après livraison.

CAPTURE IMMO n'est pas non responsable de l'utilisation des objets imprimés en 3D pour les enfants, dans l'alimentation, ni à leur résistance et à leur durabilité externe.

Pour garantir les personnes et les biens, en cas de sinistre engageant sa responsabilité, CAPTURE IMMO dispose de toutes les assurances nécessaires à l'exercice de son activité, notamment d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Par ailleurs, CAPTURE IMMO n'est pas responsable des droits d'auteur concernant ce que le Client lui demande d'imprimer, de modéliser, ..., ni de l'utilisation que fera le Client des supports visuels réalisés ou les objets fournis par CAPTURE IMMO.

CAPTURE IMMO n'est pas non plus responsable dans le cas où une prestation fournie ne fonctionne plus après une mise à jour.

La responsabilité de CAPTURE IMMO ne pourra pas être engagée si la non exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure, c'est-à-dire de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

9.2 – Responsabilité du Client

Le Client accepte de manière expresse et non équivoque qu'il n'y ait aucune garantie sur les prestations et produits vendus par CAPTURE IMMO.

Le Client est tenu d'examiner immédiatement les prestations fournies et de notifier sans délai les défauts constatés à CAPTURE IMMO par email : contact@capture-immo.ch ou par téléphone.

En cas de défaut, le Client peut, au choix, exiger la réparation gratuite, exiger une réduction du prix correspondant à la moins-value, se départir du contrat ou exiger une livraison de remplacement. Le droit du Client de faire valoir des prétentions en dommages-intérêts demeure dans tous les cas réservé.

CAPTURE IMMO agit en tant que simple prestataire mandaté pour réaliser des prises de vues. Il revient au Client de s'assurer qu'il dispose des droits nécessaires pour faire effectuer ce travail, et plus particulièrement des éventuelles autorisations préalables aux prises de vues sur un site, tant en ce qui concerne l'accès au site, qu'au droit de réalisation, de diffusion ou de reproduction des éléments photographiés ou filmés sur ce site.

A défaut, CAPTURE IMMO ne peut être tenu responsable d'une quelconque atteinte aux droits des tiers. Le Client s'engage à fournir à CAPTURE IMMO tous les documents relatifs à ces autorisations lorsque nécessaires.

Les photographies et/ou vidéos peuvent représenter des lieux, bâtiments, monuments architecturaux, œuvres, objets et marques protégés et déposés ainsi que des personnes et animaux protégés. Il appartient au Client de négocier directement avec les titulaires de ces droits les autorisations nécessaires à l'utilisation de ces photographies et/ou vidéos

(publication, reproduction, représentation). En cas de litige, seule la responsabilité du Client sera engagée.

ARTICLE 10 – CESSION DE DROITS

10.1 – Propriété des prises de vue

CAPTURE IMMO cède et transfère tous les droits de propriété littéraire et artistique sur les œuvres réalisées et notamment les prises de vues, images, visite virtuelle, 360, vidéo, photographies, films promotionnels, enregistrements sonores, impression et modélisation 3D, gravure laser, ..

Cette cession comprend notamment le droit de reproduction, de représentation, d'adaptation, d'arrangement, de distribution, de commercialisation, d'usage sous toutes formes sur tous types de support, internet, réseaux sociaux, etc. en Suisse et à l'étranger, et pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle. Si le Client est un prestataire ou une société de production audiovisuelle, la cession est aussi valable pour les commanditaires et toute personne en affaire avec ces derniers.

Les prises de vue réalisées par CAPTURE IMMO sont des œuvres originales protégées par la législation en vigueur. L'acquisition des images de CAPTURE IMMO sur support graphique ou numérique n'entraîne pas le transfert au profit du Client des droits exclusifs de propriété qui y sont attachés, leur utilisation est limitée à l'usage privé du Client.

10.2 – Droit de reproduction

Le droit de reproduction ne sera effectif qu'après l'encaissement intégral des sommes facturées, sauf accord contraire et explicite de CAPTURE IMMO. En cas de diffusion sans règlement du solde à la date convenue sur la facture, CAPTURE IMMO se réserve le droit d'entamer des poursuites judiciaires avec dommages intérêts.

Les droits sont commercialisés avec le fichier numérique de l'image pour son usage, tel que défini par le Client qui mentionne lors de la commande le format, le support et le nombre d'exemplaires diffusés.

En contrepartie, le Client autorise CAPTURE IMMO à le citer comme référence sur ses supports de communication et son site internet ou des sites partenaires, et à y utiliser les photographies et/ou vidéos, impression et modélisation 3D, faisant l'objet de la prestation, sauf mention contraire signée et validée avec le Client lors de la validation du devis.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le site Internet de CAPTURE IMMO ainsi que les informations et données qu'ils contiennent, sont protégés par les droits d'auteur, notamment de la propriété intellectuelle, et sont la propriété de CAPTURE IMMO. Les visiteurs n'acquièrent aucun droit sur ce site ni à ses informations et données, et n'ont que les droits d'utilisation personnels non exclusifs et non transmissibles accordés en vertu des présentes CGV.

Les visiteurs du site de CAPTURE IMMO peuvent librement consulter les informations et les données affichées et effectuer les actions admises sur le site Internet. L'usage de ces informations et données est limité exclusivement à l'usage privé propre ou aux usages commerciaux internes de l'entreprise du visiteur.

Toute utilisation commerciale, par le visiteur, du site Internet ou des informations et données qui y figurent est en revanche interdite.

ARTICLE 12 – RECLAMATIONS

Le Client est tenu de contrôler la marchandise livrée le plus rapidement possible. En cas de réclamation du Client portant sur la conformité de la prestation à ses attentes, il lui appartient d'en informer par écrit CAPTURE IMMO dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés à compter de la remise de la version finale des travaux au Client. Le Client devra en outre justifier de la réalité des défauts de la prestation.

CAPTURE IMMO s'engage pour sa part, à examiner la réclamation du Client et appréciera de manière objective s'il est nécessaire de remédier au caractère non conforme de la prestation.

ARTICLE 13 – DONNEES PERSONNELLES

13.1 – Protection des données personnelles

CAPTURE IMMO assure la confidentialité des données personnelles des Clients dans l'exercice de ses activités. CAPTURE IMMO collecte et traite les données personnelles sur son site Internet dans le strict respect de la législation suisse en vigueur en matière de protection des données. En cas de collecte ou de traitement de données personnelles (nom, adresse électronique, adresse, etc.) nécessaires pour certaines prestations, une mention spéciale l'indique pour en informer tous les Clients.

Le responsable des données personnelles est M. M. Jérôme SIENKEVIWICZ, Directeur de l'entreprise, domicilié Rue de l'Hôpital 11 - 1896 Vouvry – Suisse.

Contact mail : contact@capture-immo.ch.

Le site web de CAPTURE IMMO hébergé chez DE VISU STANPROD, a été sécurisé par le protocole SSL afin d'assurer la sécurisation des données entre le serveur et les personnes connectées au site.

Les informations nécessaires à la gestion de la commande feront l'objet d'un traitement informatique et peuvent être communiquées à des entreprises associées dans le cadre de la gestion de la commande.

CAPTURE IMMO collecte et traite plusieurs types de données personnelles nécessaires pour le traitement de la commande : identification personnelle, coordonnées, informations du compte client, paiement, commandes.

Ces données sont collectées et/ou traitées à l'occasion notamment de la consultation du Site, la création du compte client, la newsletters, la gestion administrative et financière de la relation client, l'envoi d'offres commerciales, prospection, lors de l'achat, commentaire ou avis.

Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les finalités du traitement, en fonction des obligations contractuelles et légales.

En acceptant les présentes CGV, le visiteur accepte la collecte et le traitement de ses données personnelles pour les buts mentionnés. Cette acceptation peut être révoquée en

tout temps par le visiteur. Après en avoir été informé, CAPTURE IMMO limitera le traitement des données personnelles du visiteur ou les effacera, sur demande expresse de celui-ci.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de retrait de son consentement, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, à l'effacement, à la portabilité des données qu'il peut exercer en envoyant un email à l'adresse suivante :contact@capture-immo.ch.

CAPTURE IMMO prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles collectées. Toutefois, CAPTURE IMMO n'est pas responsable en cas de piratage de ces données ni de l'usage qu'en feront les pirates.

13.2 – Inscription à la Newsletters

Au moment d'une création de son compte ou de la passation d'une commande, le Client accepte de s'inscrire à la Newsletters de CAPTURE IMMO et accepte de recevoir les offres commerciales par email, sauf si le Client décoche la case correspondante qui est pré-cochée.

ARTICLE 14 – DROIT DE REVOQUER ET DE SE DEPARTIR DU CONTRAT

Pour les ventes conclues sur Internet, par téléphone, e-mail, lettre, ou chez le Client si celui-ci a contacté CAPTURE IMMO pour une offre, le Client ne peut se départir de son contrat en raison du caractère personnel des prestations rendues.

Pour les ventes par démarchages chez le Client, celui-ci dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la signature du contrat pour se rétracter. La rétractation se fera par lettre recommandée à l'adresse de CAPTURE IMMO. Le Client peut renoncer à son droit de rétractation pour avancer la date de réalisation de la prestation.

Si un Client se départit du contrat en raison de la livraison tardive des prestations, ou d'un défaut de ces dernières ou pour d'autres motifs, CAPTURE IMMO est tenu lui rembourser les montants déjà versés.

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit suisse.

En cas de différend survenant quant à l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable. A défaut d'accord amiable dans un délai d'un (1) mois, à compter de la saisine de l'une des parties, seuls les tribunaux suisses seront compétents.

CAPTURE IMMO SARL

CHE-387.265.447

Rue de l'hôpital 11, Vouvry – Suisse

